

BAREME DE L'AGENCE
HONORAIRES FORFAITAIRES TTC

PRIX DE VENTE			HONORAIRES
0	A	15 000€	2 000€
15 001	A	30 000€	3 000€
30 001	A	50 000€	4 000€
50 001	A	70 000€	4 500€
70 001	A	90 000€	6 000€
90 001	A	120 000€	7 500€
120 001	A	150 000€	9 000€
150 001	A	180 000€	10 500€
180 001	A	210 000€	12 000€
210 001	A	245 000€	14 500€
245 001	A	280 000€	17 000€
280 001	A	320 000€	19 000€
320 001	A	360 000€	21 000€
360 001	A	400 000€	23 000€
400 001	A	450 000€	25 000€
450 001	A	500 000€	27 000€
500 001	A	550 000€	29 000€
550 001	A	600 000€	31 000€
600 001	A	650 000€	33 000€
650 001	A	700 000€	35 000€
AU DELA DE 700 000 €		2000 € A RAJOUTER PAR TRANCHE DE 50 000 € DU PRIX DE VENTE	

LES HONORAIRES SONT PAYABLES PAR MOITIE ENTRE LE VENDEUR ET L'ACQUEREUR

La délivrance d'une note est obligatoire

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

REDACTIONS D'ACTES

EVALUATION, ESTIMATION

450€ TTC

Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion du contrat.

Les conditions particulières d'une affaire peuvent amener à proposer un barème différent, dans ce cas il en sera fait mention au mandat